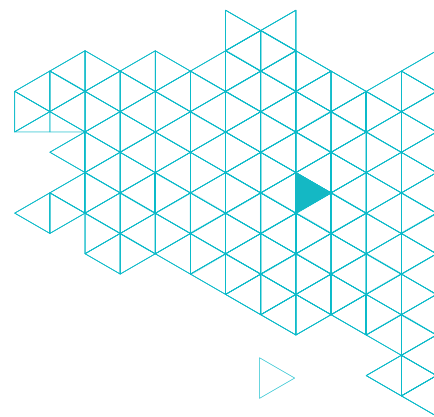




UN PROGRAMME SOCIAL DENSE ET DE NOUVELLES CELLULES COMMERCIALES



PLABENNEC – CENTRE-VILLE (29)

CONTEXTE INITIAL

► Plabennec, commune du Finistère appartenant à la communauté de communes du Pays des Abers, comptait 8 621 habitants en 2012 lorsqu'elle sollicite l'Établissement Public Foncier de Bretagne. Dans le cadre de la révision de son PLU, la commune souhaite adopter une politique de sobriété foncière, en cohérence avec les enjeux de développement durable. Elle vise à reconfigurer son centre-ville en se concentrant sur trois îlots prioritaires : Bouguen, rue de la Mairie et Pierre Jestin. En 2011, elle fait appel à l'EPF pour réaliser les acquisitions et lancer une étude.

PROJET ABOUTI

► Le 23 janvier 2013, une convention opérationnelle est signée. La commune s'engage à atteindre 30 % de logements locatifs sociaux pour une densité de 30 logements par hectare. Cependant, un avenant réduit l'intervention à l'îlot Bouguen, soit 1 285 m², acquis pour 300 000 euros via un droit de préemption urbain, après une étude stratégique foncière menée par Archipole et SAFI.

En 2016, l'EPF cède ce terrain à Brest Métropole Habitat pour 322 000 euros. BMH y réalise ensuite une opération de renouvellement urbain comprenant 16 logements sociaux et 2 cellules commerciales, avec une densité de 124 logements par hectare.

AVANT



APRÈS



1. NÉGOCIATION

2. PROCÉDURES-
JURIDIQUE

3. PORTAGE

4. CESSION

